



AVIS AUX NAVIGATEURS

ÉDITION DE L'EST

Publiée mensuellement par la



GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 – 10
Partie 2 Corrections aux cartes	11 – 16
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	17
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	18 – 27
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	28 – 35

Direction générale des programmes maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3,28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois sous *La liste cumulative de corrections aux cartes* publiée dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

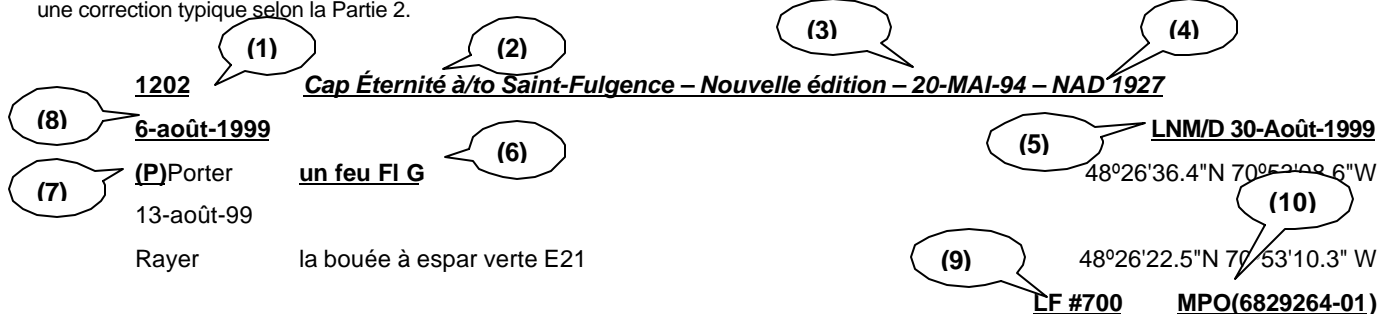
Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)**dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8)

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-5369

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Région du Québec

Centre Opérationnel Régional GC\SO\COR
Agent d'information opérationnelle
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - (CRIM)
Sans frais dans la région de la Colombie-Britannique 1-800-889-8852
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453
Courrier électronique: RMIC-Pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Information - Avis à la navigation
<http://www.pacific.ccg-gcc.gc.ca/mcts/notship>

SERVICE ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL (SEO) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service entièrement opérationnel (SEO) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SEO signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

Tableau des stations de référence du DGPS au Canada						
Nom de la station	Nos d'ident. des stations de référence	DGPS Ident. station	Position géogr.		Fréquence [kHz]	Bit/s
			Latitude	Longitude		
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46 N	53 11 W	315	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N	59 14 W	288	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N	55 49 W	310	200
Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 11 N	58 27 W	299	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N	66 03 W	295	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N	64 48 W	319	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N	61 05 W	307	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N	64 40 W	312	200
Hartlen Point, N.-É.	330,331	937	44 36 N	63 27 W	298	200
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc	312,313	929	45 19 N	73 19 W	296	200
Lauzon, Qc	316,317	927	46 49 N	71 10 W	309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N	69 36 W	300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N	66 07 W	313	200
Trois-Rivières, Qc	314,315	928	46 24 N	72 27 W	321	200
Warton, Ont.	310,311	918	44 45 N	81 07 W	286	200
Cardinal, Ont.	308,309	919	44 47 N	75 25 W	306	200
Alert Bay, C.-B.	300,301	909	50 35 N	126 55 W	309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302,303	908	48 55 N	125 33 W	315	200
Richmond, C.-B.	304,305	907	49 11 N	123 07 W	320	200
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N	131 49 W	300	200

RÉCEPTEUR DGPS - MISE EN GARDE

Le message diffusé par les stations du système de positionnement global différentiel de la Garde côtière canadienne comprend de l'information sur l'intégrité du système visant à avertir le récepteur DGPS d'un utilisateur d'une condition de défaillance ou encore du fait qu'un seuil de tolérance a été dépassé à une station DGPS. Pendant les essais, on a constaté que certains récepteurs d'utilisateurs ne traitaient pas convenablement l'information sur l'intégrité du système. Ce traitement déficient par l'équipement de l'utilisateur peut engendrer des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec le fabricant ou le fournisseur de votre récepteur DGPS afin de vous assurer que votre récepteur permet de traiter convenablement l'information sur l'intégrité de la station de référence DGPS.

ALERTE À L'INTENTION DES UTILISATEURS DU DGPS

En mars 1997, la Garde côtière canadienne a reçu des rapports à l'effet que certains récepteurs DGPS ignoraient apparemment la mise en garde diffusée signalant l'interruption immédiate de la correction des signaux émis par un satellite particulier. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas convenablement cet indicateur de "ne pas utiliser" la correction et par conséquent la traite à tort comme une correction. Il peut en résulter des erreurs sur la position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est utilisé en mode DGPS. Les utilisateurs du DGPS sont avisés du fait qu'ils devraient immédiatement communiquer avec le fabricant de leur équipement afin de déterminer si une mise à niveau de leur récepteur est nécessaire.

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçu par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui ___ No / Non ___

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer : _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage : _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

- 1) Fax / Par télécopieur : (613) 998-8428
Attention: Aids to Navigation / Aides à la navigation

- 2) Mail / Par la poste: Director, Navigation Systems Branch
Department of Fisheries and Oceans
200 Kent Street, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Directeur, Direction des systèmes à la navigation maritimes
Ministère des Pêches et Océans
200, rue Kent, Station 5130
Ottawa, ON
K1A 0E6

Canada

Legend/Légende

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical «strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes
Electroniques et d'Information .

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Surintendant, Informations et publications
 Direction générale des programmes maritimes
 Garde côtière canadienne
 Ministère des Pêches et Océans
 Ottawa, Ontario
 K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037
 Facsimilé (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) _____

ÉDITION DE L'OUEST (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N^o d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette
 ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire

INDEX

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.....	1
FLEUVE SAINT-LAURENT - HAVRE DE GRANDE RIVIÈRE - FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.	10
(P) LAC HURON - ÎLE COVE - BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.	10
(P) NOUVELLE-ÉCOSSE - DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - HAVRE WALLACE - POINTE MULLINS - FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.....	9
PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA PUBLICATION DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS, LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2002.	17
QUÉBEC - LAC DES DEUX MONTAGNES - SENNEVILLE - BOUÉES ET HAUT-FOND.	10
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES.	1
- CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION MATRICIELLES.....	3
- CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION S-57.	2
- INFORMATION CONCERNANT LES DÉPOSITAIRES DE CARTES DU SHC.	3
- LISTE CUMULATIVE DE CORRECTIONS AUX CARTES.....	7
TERRE-NEUVE , CÔTE EST - BAIE BONAVISTA - BASSIN NEWMAN - RECONSTRUCTION DU QUAI - FEU SUPPRIMÉ TEMPORAIREMENT.....	10
- ZONE DE PRUDENCE DANS LA RÉGION DES GRANDS BANCS DE TERRE-NEUVE.....	10

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
1221	11	6022	16		
1226	11	6201	1		
1234	11	6271	1		
1310	11	6286	1		
1312	11,12	8007	1		
1315	1	8011	1		
1409	12				
1509	12				
1515	12				
L/C 2120	12,13				
2311	13				
4013	1				
4024	13				
4385	13,14				
4416	14				
4426	1				
4446	1				
L/C 4485	15				
4486	15				
4725	1				
4773	1				
4817	1				
L/C 4951	15				
L/C 4952	15				
4955	16				
4980	16				
5134	1				

PARTIE 1 – Édition 11/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

CANADA - AUTORISATION DE MOUVEMENT 96 HEURES AVANT D'ENTRER DANS LES EAUX CANADIENNES - MISE EN GARDE.

En vigueur le 11 octobre 2001, 0000 UTC, le capitaine de tout navire:

d'une jauge brute de 500 tonneaux ou plus;

remorquant ou poussant un bâtiment lorsque la somme de leurs jauges brutes est de 500 tonneaux ou plus;

transportant un polluant ou des marchandises dangereuses, ou remorquant ou poussant un bâtiment qui transporte un polluant ou des marchandises dangereuses;

doit solliciter une autorisation de mouvement 96 heures avant que le navire entre dans les eaux canadiennes en provenance du large ou aussitôt que possible lorsque l'heure prévue d'arrivée du navire dans les eaux canadiennes est moins de 96 heures après l'heure où le navire a quitté son dernier port d'escale. Cette mesure restera en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES.

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.				
1315	Québec à/to Donnacona	1:40 000	21-JUIN-2002	1	\$20.00
4013	Halifax to/à Sydney	1:350 000	06-SEP-2002	1	\$20.00
4426	Rivière Ristigouche / Restigouche River	1:36 360	02-AOU-2002	1	\$20.00
4446	Antigonish Harbour	1:12 000	23-AOU-2002	1	\$20.00
4725	Carrington Island to/à Etagaulet Bay	1:50 000	23-AOU-2002	1	\$20.00
4773	Vicinity of/Environs de Cape Chidley	1:100 000	31-MAI-2002	1, 4	\$20.00
4817	Bay Bulls to/à St. Mary's Bay	1:150 000	23-AOU-2002	1	\$20.00
5134	Approaches to / Approches à Cartwright	1:75 000	13-SEP-2002	1	\$20.00
6201	Lake of the Woods / Lac des Bois	1:150 000	09-AOU-2002	3	\$20.00
6271	Winnipegosis to Red Deer Point	1:63 360	15-NOV-2002	3	\$20.00
6286	Whitedog Dam to/à Minaki	1:25 000	06-SEP-2002	3	\$20.00
8007	Halifax to/à Sable Island/Île de Sable, Including/y compris Emerald Bank/Banc d'Émeraude and/et Sable Island Bank/Banc de l'Île de Sable	1:300 000	30-AOU-2002	1	\$20.00
8011	Grand Bank, Northern Portion/ Grand Banc, Partie Nord	1:350 000	30-AOU-2002	1	\$20.00

NOUVELLES PUBLICATIONS

	TITRE & MATIÈRES	DATE D'ÉDITION		PRIX
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 1 - Atlantic Coast and Bay of Fundy/Côte de l'Atlantique et baie de Fundy	01-JAN-2003		\$5.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 2 - Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent	01-JAN-2003		\$5.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 3 - St. Lawrence and Saguenay Rivers/Fleuve Saint-Laurent et rivière Saguenay	01-JAN-2003		\$5.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 4 - Arctic and Hudson Bay/L'Arctique et la baie d'Hudson	01-JAN-2003		\$5.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 5 - Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia/Détroits de Juan de Fuca et de Georgia	01-JAN-2003		\$5.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 6 - Discovery Passage and West Coast of Vancouver Island/Discovery Passage et côte Ouest de l'Île de Vancouver	01-JAN-2003		\$5.00
	Canadian Tide and Current Tables/Tables des marées et courants du Canada Volume 7 - Queen Charlotte Sound	01-JAN-2003		\$5.00

PARTIE 1 – Édition 11/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION S-57.

**Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc.
B.P. Box 127, Station C
St. John's, Terre-Neuve
A1C 5H5
Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634
Télécopieur: 709-576-0636**

(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.

PRODUIT EN CIRCULATION

NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA570219	Comox Harbour
CA470259	Smith Inlet, Boswell Inlet and/et Draney Inlet
CA570260	Draney Narrows
CA570319	Namu Harbour
CA470349	Burke Channel
CA673296	Nanticoke Wharves
CA476006	Annapolis Basin
CA576008	Digby
CA376093	Flint Island to Cape Smoky
CA476190	Bay of Islands
CA276241	Bay of Fundy (Inner Portion)
CA276312	Cobequid Bay Continuation A
CA276367	Georges Bank/Banc de Georges - Eastern Portion /Partie Est
CA570132	Darby Channel
CA470135	Continuation A
CA570212	Head of/Fond de Pipestem Inlet
CA570222	Havannah Channel and/et Chatham Channel
CA570246	Neroutsos Inlet
CA470338	Barkley Sound (Part 2 of 3)
CA470364	Approaches to/Approches à Portland Inlet (Eastern Portion, Part 2 of 2)
CA470369	Hudson Bay Passage (Western Portion, Part 1 of 2)
CA373090	Pointe aux Pins to/à Point Pelee
CA473232	Ile Saint-Regis to Croil Islands
CA373234	Scotch Bonnet Island to/à Cobourg
CA576003	Halifax Harbour - Point Pleasant to/à Bedford Basin
CA376011	Approaches to Saint John / Approches a Saint John
CA376137	Sable Island/Ile de Sable, Western Portion/Partie Ouest
CA476141	Great Bras D'Or and/et St. Patricks Channel
CA479014	Batiscan au/to Lac Saint-Pierre
CA579016	Port de Becancour
CA479025	Sault-au Cochon à/to Quebec
CA579031	Pointe de la Rivière du Loup
CA573011	Approaches to/Approches à Parry Sound

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION MATRICIELLES.

<p>Note: (1) Les cartes électroniques de navigation sont disponibles seulement auprès de: Nautical International Inc. B.P. Box 127, Station C St. John's, Terre-Neuve A1C 5H5 Téléphone: 1-800-563-0634 ou 1-709-576-0634 Télécopieur: 709-576-0636</p> <p>(2) Pour de plus amples renseignements concernant les taux de licence, prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. à l'adresse susmentionnée.</p>			
CARTES	TITRE & MATIÈRES	DATE D'ÉDITION	PRIX
Nouvelles éditions	Tous les avis temporaires et préliminaires touchant la version précédente des cartes suivantes sont maintenant supprimés. Pour les avis toujours en vigueur, prière de consulter la partie 2 de cette édition.		
1230R/M	Plans-Péninsule de la Gaspésie		Voir Note 2
1409R/M	Canal de la Rivière Sud		Voir Note 2
1510R/M	Lac des Deux Montagnes		Voir Note 2
4275R/M	St. Peters Bay		Voir Note 2
4639R/M	Garia Bay and / et Le Moine Bay		Voir Note 2

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - INFORMATION CONCERNANT LES DÉPOSITAIRES DE CARTES DU SHC.

1 – NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

<p>L'Entrepôt Marine Inc. 5150, boul. Dagenais Ouest Laval, Québec, H7R 1L8 Tél: (450) 627-2157, 1-866-627-2269 Fax: (450) 627-2269 Web: www.entrepotmarine.com</p>	<p>L.U. Maughan Company Limited 5 McMurray Street Parry Sound, Ontario, P2A 1E6 Tél: (705) 746-5805 Fax: (705) 746-7276 Courriel: lumco@parrysoundsurveyors.com Web: www.parrysoundsurveyors.com</p>
<p>Maple Crest MoTél and Cabins P.O. Box 7, 8 Rideau Ferry Road Rideau Ferry, ON, K0G 1W0 Tél: (613) 283-4804 Fax: (613) 283-9143 Courriel: infomaplecrest@igs.net Web: www.maplecrestmoTélandcabins.ca</p>	<p>Nautical Data International, Inc. 1 Military Road, P.O. Box 127 St. John's, Nfld. Lab., A1C 2C3 Tél: (709) 576-0634 Fax: (709) 576-0636 Courriel: mdalton@ndi.nf.ca Web: www.digitalocean.ca</p>
<p>Northway-Photomap Inc. 44 Upjohn Road Toronto, Ontario, M3B 2W1 Tél: (416) 441-6025 Fax: (416) 441-2432 Courriel: rt@photomapltd.com Web: www.northway-photomap.com</p>	<p>Pride Marine Group Inc. 4032 Bath Road Kingston, Ontario, K7M 4Y4 Tél: (613) 634-1900 Fax: (613) 634-1900 Courriel: wilby@pridemarine.com Web: www.pridemarine.com</p>

PARTIE 1 – Édition 11/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

1 – NOUVEAUX DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES

<p>Sturgeon Falls Sports & Marine 114 Front Street Sturgeon Falls, Ontario, P2B 2H8 Tél: (705) 753-5595 Fax: (705) 753-5769 Courriel: sportsmarine@on.aibn.com Web: www.sfsportsmarine.com</p>	<p>The Boat Store Inc. 70589 Ontario St North, P.O. Box 490 Grand Bend, Ontario, N0M 1T0 Tél: (519) 238-1577 Fax: (519) 238-1578 Courriel: kate@theboatstore.ca Web: www.theboatstore.ca</p>
<p>Tununiq Travel and Adventure House 105, P.O. Box 25 Pond Inlet, NU X0A 0S0 Tél: (867) 899-8194 Fax: (867) 899-8194 Courriel: marian@tununiq.com Web: www.tununiq.com</p>	<p>Pointe au Baril Chamber of Commerce Information Booth Hwy 69, P.O. Box 67 Pointe au Baril, ON P0G 1K0 Tél: (705) 366-2331 Fax: (705) 366-2331 Courriel: pabinfo@zeuter.com</p>
<p>Corp of the Township of Pelee Scudder Marina 1045 West Shore Road Pelee Island, ON N0R 1M0 Tél: (519) 724-2931 (519) 724-2377 (marina) Fax: (519) 724-2470 Courriel: cap11@mnsi.net Web: www.pelee.org</p>	<p>O.P.S. Kayak de Mer 986, chemin du Roi Longue-Pointe-de-Mingan, Qc G0G 1V0 Tél: (418) 949-2877 Fax: (418) 949-2878 Courriel: opskayak@globetrotter.net Web: www.opskayak.com</p>
<p>Rob's Marine Service Inc. Harbour West Marina 4 – 319 Champlain Road Penetanguishene, Ontario L9M 1S3 Tél: (705) 549-6046 Fax: (705) 549-8429 Courriel: rmarine@csolve.net</p>	

PARTIE 1 – Édition 11/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

2 – CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
<p>Cranberry Marina 1 Harbour Street Collingwood, Ontario L9Y 4T9 Tél: (705) 444-1251 Fax: (705) 444-4739</p>	<p>Cranberry Marina c/ o King Marine Service 115 First Street, Suite 552 Collingwood, Ontario L9Y 4W3 Tél: (705) 444-1251 Fax: (705) 444-4739</p>
<p>Boutique Neige et Vent Enr 4, boul. Taché Est Montmagny, Québec, G5V 1B7 Tél: (418) 248-6015 Fax: (418) 248-7073</p>	<p>Boutique Neige et Vent Enr 12 Sainte-Brigitte Nord Montmagny, Québec, G5V 2Z7 Tél: (418) 248-6015 Fax: (418) 248-7073</p>
<p>Gordon Marine (Gananoque) Limited 129 South Street Gananoque, Ontario, K7G 1A1 Tél: (613) 382-4315 Fax: (613) 382-8615 Courriel: webmaster@gordonmarine.com</p>	<p>Gordon Marine (Gananoque) Limited 129 South Street Gananoque, Ontario, K7G 1A1 Tél: (613) 382-4315 Fax: (613) 382-8615 Courriel: office@gordonmarine.com Web: www.gordonmarine.com</p>
<p>Halltech Environmental Inc. 503 Imperial Road N., Unit 4 Guelph, Ontario, N1H 6T9 Tél: (519) 766-4568, 1-866-425-5832 Fax: (519) 766-0729 Courriel: sales@htex.com Web: www.htex.com</p>	<p>Halltech Environmental Inc. 129 Watson Road South Guelph, Ontario, N1L 1E4 Tél: (519) 766-4568, 1-866-425-5832 Fax: (519) 766-0729 Courriel: sales@htex.com Web: www.htex.com</p>
<p>Muskoka Outfitters 40 Manitoba Street Bracebridge, Ontario P1L 1S1 Tél: (705) 646-0492 Fax: (705) 646-0493 Courriel: mail@muskokaoutfitters.com Web: www.muskokaoutfitters.com</p>	<p>Muskoka Outfitters 60 Manitoba Street Bracebridge, Ontario P1L 1S1 Tél: (705) 646-0492 Fax: (705) 646-0493 Courriel: mail@muskokaoutfitters.com Web: www.muskokaoutfitters.com</p>

PARTIE 1 – Édition 11/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

2 – CHANGEMENT À L'ADRESSE DU DÉPOSITAIRE

ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
Riverview Cottages Box 4, Dokis Reserve P.O. Monetville, ON P0M 2K0 Tél: (705) 763-2127 Fax: (705) 763-2486 Courriel: migis@sympatico.ca	Riverview Cottages Site 2, Box 4 Dokis First Nation, ON P0M 2K0 Tél: (705) 763-2127 Fax: (705) 763-2486 Courriel: migis@sympatico.ca
Sunlit Bay Cottages R.R. #1 Callander, ON P0H 1H0 Tél: (705) 752-1040	Sunlit Bay Cottages 123 Sandy Bay Road Callander, ON P0H 1H0 Tél: (705) 752-1040

3 – DÉTAILLANTS QUI NE SONT PLUS DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC

Evan's Sport Shop 198 Main Street, Box 877 Sturgeon Falls, ON P0H 2G0	Gallivan's Book Store 136 Newcastle Blvd. Miramichi, New Brunswick E1V 2L7
Dept. of Natural Resources & Energy Hugh John Fleming Forestry Center 1350 Regent Street, P.O. Box 600 Fredericton, NB E3C 2G6	Roszell-Warner Marine Inc. P.O. Box 339, Highway 21 North Grand Bend, ON N0M 1T0
Marina Jean Beaudoin 25 – 94e Avenue Montréal, QC H1A 2E3	Bill & Jack's Marina Cty Rte 195, P.O. Box 463 Fisher's Landing, NY 13641 U.S.A.
Water Ways 485 Froot Road Sudbury, ON P3C 5A2	Marina de l'Outaouais Inc. 134 Edwards Street Rockland, ON K4K 1J1
American Nautical Services Inc. dba Navigation Center 250 N.E. 3 rd Street Miami, FL 33132, U.S.A.	Canadian Boaters Wholesale Inc. 5405 Eglinton Avenue West, Suite 215 Etobicoke, ON M9C 5K6

PARTIE 1 – Édition 11/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

3 – DÉTAILLANTS QUI NE SONT PLUS DÉPOSITAIRES ATTITRÉS DE CARTES DU SHC

Reading Information Technology Inc. 274 Main Street, STE 302 Reading, MA 01867 U.S.A.	Halcyon Haven Bait & Tackle 1 Dock Street, Box 26 Rossport, ON P0T 2R0
--	---

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - LISTE CUMULATIVE DE CORRECTIONS AUX CARTES.

La liste de corrections ci-incluse a trait aux cartes qui ont fait l'objet des éditions des Avis aux navigateurs du 02-SEP-2002 au 29-NOV-2002.

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
1220	27-SEP-2002
1221	29-NOV-2002
1226	29-NOV-2002, 22-NOV-2002
1229	(15-DEC-1995 Réimpression retirée de la circulation)
1230	(10-MAI-2002 Nouvelle édition annoncée)
1233	04-OCT-2002, 27-SEP-2002
1234	29-NOV-2002, 04-OCT-2002
1235	04-OCT-2002
1310	29-NOV-2002
1312	29-NOV-2002
1315	(21-JUN-2002 Nouvelle édition annoncée)
1409	29-NOV-2002, (12-AVR-2002 Nouvelle édition annoncée)
1433	18-OCT-2002, (P)18-OCT-2002
1434	27-SEP-2002
1437	25-OCT-2002, 18-OCT-2002
1509	01-NOV-2002, 18-OCT-2002, 04-OCT-2002, 27-SEP-2002
1510	(P)18-OCT-2002, (P)27-SEP-2002, (14-JUN-2002 Nouvelle édition annoncée)
1515	01-NOV-2002
1550	04-OCT-2002
1553	27-SEP-2002
1554	06-SEP-2002
2007	18-OCT-2002, 11-OCT-2002
2011	06-SEP-2002
2023	06-SEP-2002
2024	06-SEP-2002
2025	(29-MAR-2002 Nouvelle édition annoncée)
2028	(02-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
2069	18-OCT-2002, 11-OCT-2002, 06-SEP-2002
L/C2100	27-SEP-2002
L/C2120	(P)08-NOV-2002
2200	06-SEP-2002
2203	25-OCT-2002
2205	13-SEP-2002
L/C2243	25-OCT-2002
2244	25-OCT-2002
2245	(26-JUL-2002 Nouvelle édition annoncée)
2257	11-OCT-2002
2259	(26-JUL-2002 Nouvelle édition annoncée)
2311	29-NOV-2002

PARTIE 1 – Édition 11/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
2314	04-OCT-2002
L/C3000	29-NOV-2002
3001	29-NOV-2002
3312	15-NOV-2002
3313	01-NOV-2002
3410	15-NOV-2002
3476	(06-SEP-2002 Réimpression annoncée)
L/C3512	20-SEP-2002
3559	15-NOV-2002
3598	20-SEP-2002
L/C3602	29-NOV-2002
3603	29-NOV-2002
3606	29-NOV-2002
3646	20-SEP-2002
3674	29-NOV-2002
3676	(30-AOU-2002 Réimpression annoncée)
3726	(16-AOU-2002 Réimpression annoncée)
3733	(30-AOU-2002 Carte nouvelle annoncée)
3738	15-NOV-2002
3742	27-SEP-2002, (23-AOU-2002 Réimpression annoncée)
3934	20-SEP-2002
3936	20-SEP-2002
4001	27-SEP-2002, 20-SEP-2002
L/C4002	20-SEP-2002
L/C4011	(P)13-SEP-2002
L/C4012	(P)13-SEP-2002
4013	(P)06-SEP-2002, (06-SEP-2002 Nouvelle édition annoncée)
L/C4016	(T)27-SEP-2002
L/C4021	20-SEP-2002
4024	22-NOV-2002
L/C4025	(T)18-OCT-2002
4026	25-OCT-2002
4047	(T)27-SEP-2002
L/C4049	(T)27-SEP-2002
4117	(12-JUL-2002 Nouvelle édition annoncée)
4145	18-OCT-2002
4211	04-OCT-2002
L/C4240	04-OCT-2002
4277	11-OCT-2002
L/C4367	11-OCT-2002
4379	04-OCT-2002
4381	06-SEP-2002
4385	15-NOV-2002, (P)15-NOV-2002, 25-OCT-2002
4399	(23-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
4416	(T)29-NOV-2002
4426	(02-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
4432	27-SEP-2002
4443	(26-JUL-2002 Nouvelle édition annoncée)
4446	(23-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
4452	06-SEP-2002
4483	18-OCT-2002
L/C4485	22-NOV-2002
4486	22-NOV-2002, 25-OCT-2002, (T)25-OCT-2002
4509	11-OCT-2002
4615	04-OCT-2002

PARTIE 1 – Édition 11/2002
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

Numéro de la carte	Date d'édition de l'Avis aux navigateurs
4617	(17-MAI-2002 Nouvelle édition annoncée)
4619	04-OCT-2002
4624	04-OCT-2002
L/C4625	11-OCT-2002
4642	11-OCT-2002
4725	(23-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
4773	(31-MAI-2002 Nouvelle édition annoncée)
L/C4776	(09-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
4817	(T)27-SEP-2002, (23-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
4825	27-SEP-2002
4839	18-OCT-2002
4844	(T)27-SEP-2002
L/C4851	18-OCT-2002, 04-OCT-2002
4852	04-OCT-2002
4853	18-OCT-2002
4857	25-OCT-2002
4912	11-OCT-2002, (P)04-OCT-2002
L/C4951	08-NOV-2002
L/C4952	08-NOV-2002
4955	29-NOV-2002
4980	01-NOV-2002
5133	11-OCT-2002
5134	(13-SEP-2002 Nouvelle édition annoncée)
5138	18-OCT-2002
5397	01-NOV-2002, 25-OCT-2002
5398	25-OCT-2002
5640	18-OCT-2002
6022	01-NOV-2002
6201	(09-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
6213	06-SEP-2002
6249	13-SEP-2002
6271	(15-NOV-2002 Nouvelle édition annoncée)
6286	(06-SEP-2002 Nouvelle édition annoncée)
6287	(07-JUN-2002 Nouvelle édition annoncée)
8007	(30-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
8011	(T)27-SEP-2002, (30-AOU-2002 Nouvelle édition annoncée)
8012	(11-OCT-2002 Nouvelle édition annoncée)
C-4	(25-JUL-1986 Carte nouvelle retirée de la circulation)

(P) NOUVELLE-ÉCOSSE - DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - HAVRE WALLACE - POINTE MULLINS - FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes:

Les feux d'alignement de Mullins Point (L.F. 922, 923) 45°49'32.6" N 63°25'28.6" W.

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis à Karen Campbell, Garde côtière canadienne, B.P. 1236, Charlottetown, Î.-P.-É., CIA 7M8. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2002-181,182)

TERRE-NEUVE , CÔTE EST - BAIE BONAVISTA - BASSIN NEWMAN - RECONSTRUCTION DU QUAI - FEU SUPPRIMÉ TEMPORAIREMENT.

Référence: Avis 55(T)/91 annulé.

FLEUVE SAINT-LAURENT - HAVRE DE GRANDE RIVIÈRE - FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS.

Référence: L'Avis publié dans la partie I de l'Édition 08/2001 est annulé.

(L2002-007,008)

QUÉBEC - LAC DES DEUX MONTAGNES - SENNEVILLE - BOUÉES ET HAUT-FOND.

Référence: Avis 1946(P)/99 annulé.

(P) LAC HURON - ÎLE COVE - BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE ENLEVÉE.

Carte de référence: 2235

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

La bouée à cloche lumineuse 'T' de Cove Island (L.F. 801) (45° 19' 52.66" N 81° 50' 54.92"W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant des Aides maritimes, Garde côtière canadienne, 28 rue Waubeek, Parry Sound, Ontario P2A 1B9, Téléphone (705) 746-2196, Facs (705) 746-4820, courriel ChilderhoseR@DFO-MPO.gc.ca. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(D2002-024)

TERRE-NEUVE - ZONE DE PRUDENCE DANS LA RÉGION DES GRANDS BANCS DE TERRE-NEUVE.

Référence: L'Avis publié dans la partie I de l'Édition 08/2000 est annulé.

L/C 4001/INT 404 – Gulf of Maine to/au Déroit de Belle Isle – Nouvelle édition 1995 – NAD 1983

L/C4049 – Grand Bank, Northern Portion/Grand Banc, Partie Nord to/à Flemish Pass/Passe Flamande – Nouvelle édition – 1995 – NAD 1983

L/C8011 – Grand Bank/Grand Banc Northern Portion/Partie Nord –Nouvelle édition – 1994 – NAD 1927

L/C8012 – Flemish Pass/Passe Flamande – Nouvelle édition – 1994 – NAD 1927

Nous rappelons aux navigateurs que la zone de prudence d'un rayon de 10 milles marin centrée sur le point 46° 28,53' N 48° 28,86' W entrera en vigueur à **0000 heures temps universel coordonné (UTC) le 1 décembre, 2002.**

Tout navire prévoyant de passer par la zone de prudence devrait contacter le Terra Nova Floating Production Storage and Offloading Vessel (FPSO) sur la voie 16 et de respecter les instructions qui lui seront données pendant le transit de cette zone. Les mouvements des navires dans la zone sont surveillés vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

**PARTIE 2 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

1221 - Pointe de Moisie à/to Île du Grand Caouis - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

29-NOV-2002 LNM/D. 19-AVR-2002
Porter une station d'embarquement de pilotes 50°00'20.0"N 066°46'50.0"W
MPO(6405154-01)

1226 - Port-Cartier - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

29-NOV-2002 LNM/D. 22-NOV-2002
Porter une station d'embarquement de pilotes 50°00'20.0"N 066°46'50.0"W
MPO(6405154-01)

1226 - Quai Public/Public Wharf - Nouvelle édition - 19-NOV-1999 - NAD 1983

22-NOV-2002 LNM/D. 13-AVR-2001
Rayer la profondeur de 14 mètres 1 décimètre 49°13'55.9"N 068°07'41.0"W
MPO(6405110-01)

Porter une profondeur de 12 mètres 4 décimètres 49°13'56.3"N 068°07'41.2"W
MPO(6405110-02)

1234 - Cap-à-l'Aigle - Nouvelle édition - 25-MAI-2001 - NAD 1983

29-NOV-2002 LNM/D. 04-OCT-2002
Modifier (Priv) FI R 6s 5m pour lire (Priv) Iso R 6s 5m vis-à-vis le feu 47°39'44.6"N 070°05'48.7"W
(L2002 132) LF(1839.5) MPO(6405158-01)

1310 - Section B-C - Nouvelle édition - 24-MARS-2000 - NAD 1983

29-NOV-2002 LNM/D. 03-MAI-2002
Modifier 10,7m pour lire 11m 45°38'07.4"N 073°28'55.3"W
MPO(6405161-03)

Modifier 10,7m pour lire 11,3m 45°37'54.8"N 073°29'03.5"W
MPO(6405161-04)

Porter un émissaire entre 45°35'55.9"N 073°27'33.2"W
et 45°35'56.7"N 073°27'36.3"W
MPO(6405128-01)

Porter une profondeur de 0 mètre 3 décimètres au-dessus de l'émissaire 45°35'56.7"N 073°27'36.3"W
MPO(6405128-02)

1310 - Section A-B - Nouvelle édition - 24-MARS-2000 - NAD 1983

29-NOV-2002 LNM/D. 03-MAI-2002
Modifier 10,7m pour lire 11,3m 45°38'33.8"N 073°28'38.7"W
MPO(6405161-01)

Modifier 10,7m pour lire 11m 45°38'19.7"N 073°28'47.2"W
MPO(6405161-02)

Modifier 10,7m pour lire 11m 45°38'07.7"N 073°28'55.2"W
MPO(6405161-03)

Modifier 10,7m pour lire 11,3m 45°37'54.8"N 073°29'03.5"W
MPO(6405161-04)

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 02-AVR-1999 - NAD 1983

29-NOV-2002 LNM/D. 24-MAI-2002
Sur certains exemplaires, l'information erronée suivante a été cartographiée.

Rayer la légende FIG vis-à-vis la bouée à espar SH13 46°12'26.6"N 072°54'55.1"W
MPO(6500068-02)

**PARTIE 2 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

1312 - Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 02-AVR-1999 - NAD 1983

29-NOV-2002 LNM/D. 24-MAI-2002
Sur certains exemplaires, l'information ci-dessous est déjà incorporée.

Remplacer la bouée à espar de bâbord SH9 par une bouée à espar de bâbord lumineuse verte FIG, marquée SH9 46°12'11.3"N 072°54'44.8"W
MPO(6500068-01)

1409 - Canal de la Rive Sud - Nouvelle édition - 12-AVR-2002 - NAD 1983

29-NOV-2002
Modifier la dernière ligne de la note Depths 'exercise caution when navigating in these' pour lire 'exercise caution when navigating in these waters.' 45°30'00.0"N 073°41'30.0"W
MPO(6500292-01)

1509 - Rivière des Prairies - A à/to B - Feuille 1 - Carte nouvelle - 18-MAI-1990 - NAD 1983

01-NOV-2002 LNM/D. 18-OCT-2002
Rayer la légende " Bouées / Buoy Priv " 45°31'31.0"N 073°54'11.5"W
MPO(6405188-01)

1515 - Becketts Creek à/to Ottawa - Feuille 2 - Carte nouvelle - 24-JUIL-1998 - NAD 1983

01-NOV-2002 LNM/D. 19-AVR-2002
Porter un émissaire entre 45°28'31.5"N 075°39'02.8"W et 45°28'32.9"N 075°39'02.8"W
MPO(6405148-01)
Porter une profondeur de 4 mètres 2 décimètres au-dessus de l'émissaire 45°28'31.5"N 075°39'02.8"W
MPO(6405148-02)

L/C2120 - Niagara River to/à Long Point - Nouvelle édition - 06-NOV-1998 - NAD 1983

08-NOV-2002 LNM/D. 23-AOÛT-2002
(P)Rayer le gazoduc entre 42°42'44.0"N 079°16'44.0"W et 42°42'28.0"N 079°18'16.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.
MPO(6600433-01)

(P)Rayer le gazoduc entre 42°47'29.0"N 079°23'31.0"W et 42°46'44.0"N 079°22'45.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.
MPO(6600436-01)

(P)Porter un gazoduc joignant 42°42'44.0"N 079°16'44.0"W 42°42'29.8"N 079°17'14.0"W et 42°42'28.0"N 079°18'16.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.
MPO(6600433-02)

(P)Porter une tête de puits 42°40'41.2"N 079°27'33.3"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.
MPO(6600434-01)

(P)Porter un gazoduc joignant 42°40'41.2"N 079°27'33.3"W 42°39'45.1"N 079°27'44.9"W et 42°39'35.0"N 079°28'50.1"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.
MPO(6600434-02)

**PARTIE 2 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

L/C2120 - Niagara River to/à Long Point - Nouvelle édition - 06-NOV-1998 - NAD 1983

08-NOV-2002

LNMD. 23-AOÛT-2002

(P)Porter un gazoduc entre 42°41'29.0"N 079°23'29.0"W
et 42°40'55.0"N 079°22'45.0"W

Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.

MPO(6600434-03)

(P)Porter un gazoduc joignant 42°47'49.0"N 079°23'57.0"W
42°47'28.4"N 079°23'37.6"W
42°47'03.4"N 079°23'11.5"W
et 42°46'44.0"N 079°22'49.0"W

Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.

MPO(6600436-02)

(P)Porter un gazoduc entre 42°39'07.2"N 079°44'14.3"W
et 42°38'44.3"N 079°44'38.0"W

Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.

MPO(6600437-01)

(P)Porter une tête de puits 42°42'35.2"N 079°40'49.3"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.

MPO(6600438-01)

(P)Porter un gazoduc entre 42°42'35.2"N 079°40'49.3"W
et 42°42'29.0"N 079°42'15.0"W

Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.

MPO(6600438-02)

(P)Porter une tête de puits 42°42'37.9"N 079°39'09.2"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.

MPO(6600439-01)

(P)Porter une tête de puits 42°41'10.0"N 079°35'52.0"W
Cette information sera incorporée dans la prochaine nouvelle édition de cette carte.

MPO(6600439-02)

2311 - Thunder Cape to/à Pigeon River - Nouvelle édition - 23-AVR-1999 - NAD 1983

29-NOV-2002

LNMD. 25-MAI-2001

Rayer la légende Fog Sig 30s vis-à-vis le feu

47°52'03.0"N 089°18'49.0"W

MPO(6600497-01)

4024 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay aux/to îles de la Madeleine - Nouvelle édition - 03-MARS-2000 - NAD 1983

22-NOV-2002

LNMD. 21-JUIN-2002

Rayer les feux d'alignement 2 Lts F

48°47'34.0"N 064°13'27.3"W

MPO(6405130-02)

4385 - Chebucto Head to/à Betty Island - Nouvelle édition - 07-JUIN-1996 - NAD 1983

15-NOV-2002

LNMD. 25-OCT-2002

ANNULE la base de vitesse avec azimut 154°20'-334°20' 6078ft pour lire
154°20'-334°20' 6118ft

44°31'24.0"N 063°30'37.0"W

L'action préliminaire en date du 31-MAR-2000 est maintenant permanente. Consulter la référence MPO(6300609) figurant dans cette édition.

MPO(6500084-01)

**PARTIE 2 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

4385 - Chebucto Head to/à Betty Island - Nouvelle édition - 07-JUIN-1996 - NAD 1983

15-NOV-2002

LNM/D. 25-OCT-2002

Modifier la base de vitesse avec azimut 154°20'-334°20' 6078ft pour lire 44°31'24.0"N 063°30'37.0"W
154°20'-334°20' 6118ft
Par cette annonce, l'action en date du 31-MAR-2000 est annulée.
Consulter la référence MPO(6500084) figurant dans cette édition.

MPO(6300609-01)

4416 - Havre de Gaspé - Nouvelle édition - 16-NOV-2001 - NAD 1983

15-NOV-2002

Sur certains exemplaires de cette nouvelle édition, il se peut que l'avis suivant n'ait pas été porté.

(T)Porter une ferme marine joignant 48°51'00.2"N 064°27'02.6"W
48°51'00.2"N 064°26'34.6"W
48°51'23.2"N 064°26'34.6"W
48°51'23.2"N 064°27'02.6"W
et 48°51'00.2"N 064°27'02.6"W

Des bouées d'avertissement non-lumineuses jaunes délimitent la ferme marine dans le Bassin du Nord-Ouest du 1er juin au 15 octobre. Les bouées sont munies de réflecteurs radar. Les filières en périphérie sont balisées par des ballons de couleur jaune espacés de 30 mètres maximum. Les dimensions maximales de la ferme marine peuvent atteindre 40 hectares.

(GC-L99-044) MPO(6405800-01)

Sur certains exemplaires de cette nouvelle édition, il se peut que l'avis suivant n'ait pas été porté.

(T)Porter une ferme marine joignant 48°51'23.2"N 064°28'14.6"W
48°51'23.2"N 064°28'37.6"W
48°51'35.2"N 064°28'37.6"W
48°51'35.2"N 064°28'14.6"W
et 48°51'23.2"N 064°28'14.6"W

Quatre bouées d'avertissement non-lumineuses jaunes délimitent la ferme marine d'huître dans le Bassin Nord-Ouest du 1er juin au 15 octobre. Les bouées sont munies de réflecteurs radar. Les filières en périphérie sont balisées par des ballons de couleur jaune espacés de 30 mètres maximum. Les dimensions maximales de la ferme marine peuvent atteindre 471 mètres par 377 mètres.

MPO(6405821-01)

Sur certains exemplaires de cette nouvelle édition, il se peut que l'avis suivant n'ait pas été porté.

(T)Porter une ferme marine joignant 48°51'22.7"N 064°26'34.5"W
48°51'22.7"N 064°26'27.7"W
48°51'00.2"N 064°26'27.7"W
48°51'00.2"N 064°26'34.5"W
et 48°51'22.7"N 064°26'34.5"W

Quatre bouées d'avertissement non-lumineuses jaunes délimitent la ferme marine à l'ouest de la presqu'île de Penouille du 1er mai au 1er décembre. Les bouées sont munies de réflecteurs radar. Les filières en périphérie sont balisées par des ballons de couleur jaune espacés de 30 mètres maximum. Les dimensions maximales de la ferme marine peuvent atteindre 695 mètres par 140 mètres.

(GC-L99-099) MPO(6405822-01)

Sur certains exemplaires de cette nouvelle édition, il se peut que l'avis suivant n'ait pas été porté.

(T)Porter une ferme marine joignant 48°51'00.2"N 064°27'02.5"W
48°51'00.2"N 064°26'34.6"W
48°50'51.2"N 064°26'34.6"W
48°50'47.2"N 064°26'45.5"W
48°50'47.2"N 064°27'02.5"W
et 48°51'00.2"N 064°27'02.5"W

**PARTIE 2 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

4416 - Havre de Gaspé - Nouvelle édition - 16-NOV-2001 - NAD 1983

15-NOV-2002

Trois bouées latérales de tribord non-lumineuses rouges et deux bouées d'avertissement non-lumineuses jaunes délimitent la ferme marine du 1er mai au 30 novembre. Les bouées sont munies de réflecteurs radar. Les filières en périphérie sont balisées par des ballons de couleur jaune espacés de 30 mètres maximum. Les dimensions maximales de la ferme marine peuvent atteindre 402 mètres par 571 mètres.

MPO(6405951-01)

29-NOV-2002

Sur certains exemplaires de cette nouvelle édition, l'avis suivant peu ne pas avoir été portée.

(T)Porter une ferme marine

joignant 48°51'00.2"N 064°28'11.6"W
48°51'00.2"N 064°27'07.5"W
48°50'47.2"N 064°27'07.5"W
48°50'47.2"N 064°28'11.5"W
et 48°51'00.2"N 064°28'11.6"W

Trois bouées latérales de tribord non-lumineuses rouges et trois bouées d'avertissement non-lumineuses jaunes délimitent la ferme marine du 1er mai au 30 novembre. Les bouées sont munies de réflecteurs radar. Les filières en périphérie sont balisées par des ballons de couleur jaune espacés de 30 mètres maximum. Les dimensions maximales de la ferme marine peuvent atteindre 402 mètres par 1304 mètres.

MPO(6405949-01)

L/C4485 - Cap des Rosiers à/to Chandler - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983

22-NOV-2002

Rayer le feu d'alignement antérieur F 29ft, l'alignement et les légendes 084° et 264°.

LNM/D. 22-MARS-2002

48°47'33.7"N 064°13'31.4"W

(L2002120) LF(1423) MPO(6405130-01)

Rayer le feu d'alignement postérieur F 75ft

48°47'34.0"N 064°13'27.3"W

(L2002121) LF(1424) MPO(6405131-01)

Porter un réflecteur radar

48°30'08.7"N 064°10'32.3"W

(L2002051) MPO(6405059-01)

4486 - Baie des Chaleurs/Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FEV-1999 - NAD 1983

22-NOV-2002

Porter un réflecteur radar

LNM/D. 25-OCT-2002

48°30'08.7"N 064°10'32.3"W

(L2002051) MPO(6405059-01)

Porter une ferme marine

48°05'27.0"N 066°02'44.0"W

Une aire d'aquiculture pouvant atteindre une dimension maximale de 817 X 1393 mètres est établie en permanence dans la Baie de Cascapédia. L'aire est délimitée du 1er juin au 1er décembre par des bouées d'avertissement jaunes, non lumineuses, munies de réflecteurs radar. Les filières sont identifiées par des ballons jaunes espacés de 30 mètres au maximum.

MPO(6405139-01)

L/C4951 - Îles de la Madeleine - Partie sud/South Portion - Carte nouvelle - 04-JAN-1991 - NAD 1983

08-NOV-2002

Rayer la profondeur de 8 mètres 3 décimètres

LNM/D. 16-AOÛT-2002

47°31'34.5"N 061°36'01.0"W

MPO(6405075-01)

L/C4952 - Îles de la Madeleine - Partie nord/Northern Portion - Carte nouvelle - 21-AOÛT-1992 - NAD 1983

08-NOV-2002

Rayer la profondeur de 8 mètres 3 décimètres

LNM/D. 16-AOÛT-2002

47°31'34.5"N 061°36'01.0"W

MPO(6405075-01)

**PARTIE 2 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX CARTES**

4955 - Havre-aux-Maisons - Carte nouvelle - 15-FEV-1991 - NAD 1983

29-NOV-2002

Porter une ferme marine
Une aire d'aquiculture pouvant atteindre une dimension maximale de 20 X 15 mètres est établie en permanence dans la Lagune du Havre aux Maisons. Le point central de l'aire est identifié du 1er octobre au 15 décembre par une bouée d'avertissement jaune, non lumineuse, munie de réflecteurs radar par 47°24' 22.3"N; 061°50'15.1"W.

LNMD. 02-AOÛT-2002
47°24'22.3"N 061°50'15.1"W

MPO(6405145-01)

4980 - Quai / Wharf Blanc-Sablon - Carte nouvelle - 03-JAN-1992 - NAD 1983

01-NOV-2002

Porter une profondeur de 3 mètres 5 décimètres

LNMD. 09-MARS-2001
315°, 99m du feu (51°24'54.2"N,
57°08'59.2"W)

MPO(6405168-01)

6022 - Lake Rosseau and/et Lake Joseph - Feuille 2 - Nouvelle édition - 24-SEPT-1999 - NAD 1983

01-NOV-2002

Porter un câble sous-marin

LNMD. 10-MAI-2002
joignant 45°10'24.5"N 079°42'12.0"W
45°10'25.5"N 079°42'12.0"W
45°10'43.0"N 079°41'51.0"W
et 45°10'43.0"N 079°41'32.0"W

MPO(6600476-01)

Porter un câble sous-marin

joignant 45°10'44.0"N 079°42'00.0"W
45°10'45.0"N 079°41'55.0"W
45°10'46.0"N 079°41'52.0"W
45°10'45.0"N 079°41'47.5"W
45°10'44.0"N 079°41'43.0"W
et 45°10'41.0"N 079°41'41.0"W

MPO(6600476-02)

Porter un câble sous-marin

entre 45°10'41.0"N 079°41'41.0"W
et 45°10'43.0"N 079°41'32.0"W

MPO(6600476-03)

PARTIE 3 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME

**PUBLICATION DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - MODIFICATIONS À LA PUBLICATION
DES AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME (ATLANTIQUE, ST-LAURENT, GRANDS LACS,
LAC WINNIPEG ET L'ARCTIQUE DE L'EST) - 2002.**

Montréal, Québec
Centre des Services de communications et de trafic maritimes: VFN

Page 2-18

SCTM Montréal/VFN - Communications navire/terre: (colonne *Sites et voies*)

Rayer : Mont Rigaud **C64***

Ajouter : Mont Rigaud **C84***

PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page 46 — Paragraphe 86, ligne 3 – après «de 1,7 m (6 pi)» (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 9/2000)

Insérer: en 2001

(Q2002-004.4)

Page 50 — Paragraphe 109, dernière ligne

Ajouter: Ce feu est équipé d'un réflecteur radar.

(Q2002-028.1)

Page 191 — Paragraphe 208, ligne 5

Supprimer: 4,4 m (214 pi)

Remplacer par: 4,1 m (13 pi)

(Q2002-045.1)

Page 195 — Paragraphe 234, ligne 8

Supprimer: 200 pieds (61 m) sur 19 pieds (5,8 m)

Remplacer par: 140 pieds (43 m) sur 25 pieds (7,6 m)

(Q2002-021.1)

Page 195 — Paragraphe 234, lignes 9 et 10

Supprimer: a une hauteur de 5 pieds (1,5 m) et

(Q2002-021.2)

Page 195 — Paragraphe 234, dernière ligne

Ajouter: Un réflecteur radar est installé sur le quai.

(Q2002-021.3)

Page 197 — Paragraphe 252, lignes 3 à 5

Supprimer: «L' **alignement** ... approches.»

(Q2002-037.1)

Page NOTES — Diagramme **ÎLE D'ENTRÉE**

Ajouter un réflecteur radar sur le feu Iso R 2s 5m

(ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/2000)

(Q2002-028.2)

Ajouter 0₂ @ 061°30', 342 mètres du coin SW du cadre.

(Q2002-039.1)

Ajouter 2₂ @ 076°30', 358 mètres du coin SW du cadre.

(Q2002-039.2)

Rayer 2₈ @ 062°00', 346 mètres du coin SW du cadre.

(Q2002-039.3)

Rayer 2₆ @ 075°00', 359 mètres du coin SW du cadre.

(Q2002-039.4)

Page NOTES — Diagramme **POINTE-BASSE**

Ajouter 1₅ @ 041°39', 370 mètres du coin SW du cadre.

(Q2002-004.1)

Ajouter 1₆ @ 043°32', 386 mètres du coin SW du cadre.

(Q2202-004.2)

Modifier 1,7 m (1999) (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 9/2000)

pour lire 1,7 m (2001) @ 046°57', 349 mètres du coin SW du cadre.

(Q2002-004.3)

PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 9 — Paragraphe 89, ligne 6 jusqu'à la fin du paragraphe (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 4/1997)

Supprimer: «Little ... quai.»

Remplacer par: Un quai — 46 m (151 pi) sur 5 m (11 m) — offrant une profondeur de 3,3 m (11 pi), est implanté dans le rivage Nord de Little Harbour. Les vestiges d'un ancien quai gisent à faible distance au SW, d'où la nécessité d'être prudent.

(N2002-21.7)

Page 15 — Paragraphe 153, ligne 6

Supprimer: 56 m (184 pi)

Remplacer par: 84 m (276 pi)

(N2002-21.8)

Page 25 — Paragraphe 226, dernière ligne

Ajouter: Un **quai**, d'une longueur de 83 m (272 pi), s'allonge vers le Sud, en deux sections, depuis l'enracinement du quai. La section Nord, longue de 33 m (108 pi), offre des profondeurs variant entre 0,9 et 2,1 m (3 et 7 pi); la section Sud, d'une longueur de 50 m (164 pi), offre des profondeurs variant entre 1,4 et 2,7 m (5 et 9 pi).

(N2002-21.9)

Page 25 — Paragraphe 236, lignes 10 à 14

Supprimer: «muni ... embarcations.»

Remplacer par: d'une longueur de 104 m (341 pi), se trouve au Sud du quai ci-dessus; des appontements flottants s'allongent dans la partie centrale du quai. La section Sud du quai, longue de 49 m (161 pi), assèche pratiquement; la section Nord, d'une longueur de 55 m (180 pi), offre une profondeur de 1 m (3 pi).

(N2002-22.0)

Page 27 — Paragraphe 249, dernière ligne

Ajouter: Un quai, d'une longueur de 80 m (262 pi) et offrant des profondeurs variant entre 1 et 3,9 m (3 et 13 pi), s'allonge au NE du quai ci-dessus.

(N2002-22.1)

Page 33 — Paragraphe 303, ligne 16 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 5/1998)

Supprimer: 4,4 m

Remplacer par: 4,3 m

(N2002-22.2)

Pages 33 et 34 — Paragraphe 305, lignes 5 et 6

Supprimer: «(1991) ... (5 pi)»

Remplacer par: une profondeur minimale de 1,9 m (6 pi)

(N2002-22.3)

PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 34 — Paragraphe 306, lignes 2 à 4

Supprimer: «, offrant ... de long.»

Remplacer par: et d'une largeur de 12 m (40 pi), avec une profondeur de 3,4 m (11 pi) près de l'extrémité de la face Nord,

(N2002-22.4)

Page 34 — Après le paragraphe 306

Insérer: ^{306.1} De nombreux appontements flottants sont ancrés des côtés Est et Ouest de l'entrée du havre. Trois quais publics sont implantés dans le rivage Est du havre. Le quai Sud, situé à faible distance en dedans de l'entrée du havre, a une longueur de 51 m (167 pi) et il offre des profondeurs variant entre 1,4 et 2,2 m (5 et 7 pi). Une jetée publique, d'une longueur de 59 m (194 pi) et offrant une profondeur minimale de 4,1 m (13 pi) le long de la face externe, longue de 7 m (23 pi), se trouve près de l'extrémité NE du havre. Un quai s'allonge en deux sections à faible distance au Nord de la jetée; la section Sud a une longueur de 24 m (79 pi) et offre une profondeur de 3,9 m (13 pi) et la section Nord, une longueur de 62 m (203 pi) et des profondeurs variant entre 2 et 4,1 m (7 et 13 pi).

(N2002-22.5)

Page 41 — Paragraphe 363, lignes 6 et 7

Supprimer: «longue ... (3 pi).»

Remplacer par: qui assèche pratiquement, a une longueur de 12 m (39 pi). La face NE du quai, longue de 6 m (20 pi), offre des profondeurs variant entre 0,4 et 1,0 m (1 et 3 pi).

(N2002-22.6)

Page 41 — Paragraphe 363, lignes 10 à 12

Supprimer: «entre ... seulement.»

Remplacer par: ne convient qu'aux très petits bâtiments. L'entrée, entre le brise-lames et le quai en L, a une largeur de 15 m (49 pi) et les approches seraient très peu profondes.

(N2002-22.7)

Page 42 — Paragraphe 379 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/1999)

Supprimer: Un appontement flottant se trouve sur le côté Est du havre à faible distance de la cale de halage.

Remplacer par: Un quai — 29 m (95 pi) sur 3,8 m (12 pi) — offrant une profondeur de 1,1 m (4 pi) le long de la face externe, s'allonge depuis l'extrémité Sud de la cale de halage.

(N2002-22.8)

Page 54 — Paragraphe 72, lignes 6 à 8 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 7/2001)

Supprimer: «36 m ... et en ruine.»

Remplacer par: 13 m (43 pi), offre des profondeurs variant entre 1,6 et 2,3 m (5 et 8 pi); la face externe du quai a une longueur de 21 m (69 pi).

(N2002-22.9)

PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 73 — Paragraphe 49, lignes 4 à 7

Supprimer: «Un **quai** ... havre.»

Remplacer par: Le **quai** public a une longueur de 31 m (102 pi) et la face externe est arquée; les profondeurs varient entre 1,5 et 1,9 m (5 et 6 pi) le long des 13 derniers mètres (43 pi).

(N2002-23.0)

Page 89 — Paragraphe 185, ligne 2 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/1999)

Supprimer: *Friede Goldman Newfoundland Limited*

Remplacer par: *Kiewit Offshore Services*

(N2002-23.1)

Page 90 — Paragraphe 187, ligne 2 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/1999)

Supprimer: *Friede Goldman Newfoundland Limited*

Remplacer par: *Kiewit Offshore Services*

(N2002-23.2)

Page 101 — Paragraphe 287, lignes 6 et 7

Supprimer: «79 pieds ... (2,7 m)»

Remplacer par: 85 pieds (26 m), offrant une profondeur de 10 pieds (3,2 m)

(N2002-23.3)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 17 — Paragraphe 142, lignes 7 à 10 (ré: correction émise dans les Éditions mensuelles n^{os} 3/1998 et 4/2001)

Supprimer: «Un **quai** ... externe.»

Remplacer par: Un **quai** public en T, d'une longueur de 28 m (92 pi), est implanté dans le rivage à faible distance au Sud du quai ci-dessus; il offre une profondeur de 4,4 m (14 pi) le long de la face externe, longue de 22 m (72 pi).

(N2002-23.4)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, deuxième édition, 2002 —

Page 28 — Paragraphe 293, lignes 3 et 4

Supprimer: «il présente ... à son extrémité.»

Remplacer par: on y retrouve sur la face SW le poste n° 20 qui a une longueur de 30 m. En raison de l'ensablement, les navigateurs prendront garde aux profondeurs qui peuvent être moindres que celles indiquées sur la carte et en particulier dans la zone comprise entre ce quai et le brise-lames du port de plaisance situé au SE.

(Q2002-049.1)

Page 28 — **Tableau 1.3 Quais du port de Sept-Îles**

Porter les corrections suivantes dans la colonne «**Poste**»

Supprimer: 6, 7

Remplacer par: 7

(Q2002-040.1)

Supprimer: 30, section Ouest

Remplacer par: 30

(Q2002-041.1)

Supprimer: 30, section Est

Remplacer par: 31

(Q2002-041.2)


PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Page 41 — Avant le paragraphe 34
Supprimer: *C-4*
Remplacer par: *1230*
(Q2002-016.1)
- Page 41 — Paragraphe 35, ligne 2
Supprimer: 216°
Remplacer par: 216½°
(Q2002-016.2)
- Page 42 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer: *C-4*
Remplacer par: *1230*
(Q2002-016.3)
- Page 46 — Avant le paragraphe 63
Supprimer: *Carte 1229*
(Q2002-016.4)
- Page 46 — Avant le paragraphe 64
Insérer: *Carte 1230*
(Q2002-016.5)
- Page 46 — Paragraphe 65, ligne 5
Supprimer: 10 à 23 pi (3 à 7 m)
Remplacer par: 2 à 6,4 m (6 à 21 pi)
(Q2002-016.6)
- Pages 46 et 47 — Paragraphe 65, lignes 6 et 7
Supprimer: 11 pi (3,4 m)
Remplacer par: 3,5 m (11 pi)
(Q2002-016.7)
- Page 47 — Haut de la page, colonne de gauche
Supprimer: *1229*
Remplacer par: *1230*
(Q2002-016.8)
- Page 47 — Paragraphe 65, dernière ligne
Ajouter: Un autre **haut-fond**, couvert de 1,2 m (4 pi) d'eau,
gît à 0,2 mille au SE de l'extrémité du quai.
(Q2002-016.9)
- Page 51 — Diagramme **PETITE-TOURELLE**
Ajouter 1₃ @ 052°59', 542 mètres du coin SW du cadre. (Q2002-003.1)
Ajouter 0₄ @ 052°39', 550 mètres du coin SW du cadre. (Q2002-003.2)
Ajouter 1₄ @ 051°26', 570 mètres du coin SW du cadre. (Q2002-003.3)

PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES


ATL 111 — Fleuve Saint-Laurent — Île Verte à Québec, deuxième édition, 1999 —

Page 16 — Après le paragraphe 130

Ajouter:  130.1 On signale des profondeurs moindres pouvant aller jusqu'à 0,9 mètre d'écart avec les profondeurs cartographiées à l'extérieur du chenal maritime principal. La zone touchée est située en aval de la longitude 70°52'W jusqu'aux limites de la carte 1317.

(Q2002-026.1/.2)

Page 17 — Après le paragraphe 5

Insérer:  5.1 On signale des profondeurs moindres pouvant aller jusqu'à 0,9 mètre d'écart avec les profondeurs cartographiées à l'extérieur du chenal maritime principal. La zone touchée est située en aval de la longitude 70°52'W jusqu'aux limites de la carte 1317.


(Q2002-026.3/.4)

Page 30 — Diagramme **SILLERY**

Modifier la bouée d'amarrage Or W par une bouée-charpente de renseignements W Or (privée) lumineuse @ 084°, 620 mètres du coin SW du cadre.

(Q2002-048.1)

Page 35 — Après le paragraphe 5

Insérer:  5.1 On signale des profondeurs moindres pouvant aller jusqu'à 0,9 mètre d'écart avec les profondeurs cartographiées à l'extérieur du chenal maritime principal. La zone touchée est située en aval de la longitude 70°52'W jusqu'aux limites de la carte 1317.

(Q2002-026.5/.6)


Page 38 — Supprimer le paragraphe 27

Remplacer par: 27 Le **quai** public de L'Isle-Verte, qui assèche complètement, offre un tableau de quelque 90 m de long; son extrémité NW est enrochée sur toutes ses faces et forme dorénavant une jetée portant des **balises de jour**. On y accède par un chenal étroit et sinueux balisé par des pieux (privés), supportant des **balises de jour**. Un **débarcadère** et une **rampe de mise à l'eau** sont situés sur la face Sud du quai. Un **traversier** saisonnier y assure le transport des autos et des passagers entre la terre ferme et l'île Verte, à la marée haute seulement. Des pontons sont également disponibles pour les petites embarcations, du côté NE du quai, dans une zone asséchante.

(Q2002-047.1)


PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 41 — Supprimer le paragraphe 61

Remplacer par:  ⁶¹ La **pointe de la Rivière du Loup** est située sur la rive Sud, à quelque 5 milles en amont du port de Gros-Cacouna. Une chapelle est située à 0,7 mille au NE de la pointe; cependant, son clocher n'est pas très visible. On y retrouve un quai de 80 m de long qui est réservé à l'usage du **traversier** saisonnier qui assure le transport des passagers et des véhicules entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon. On retrouve aussi plusieurs **débarcadères** au SE de ce quai. De plus, un quai en ruine gît au bout de la jetée de 366 m qui prolonge la pointe vers l'Ouest; tout accès à ce quai est interdit. Certains vestiges y sont submergés.

(Q2002-050.1/.2)

Page 44 — Avant le paragraphe 102

Insérer:  ^{101.1} On signale des profondeurs moindres pouvant aller jusqu'à 0,9 mètre d'écart avec les profondeurs cartographiées à l'extérieur du chenal maritime principal. La zone touchée est située en aval de la longitude 70°52'W jusqu'aux limites de la carte 1317.

(Q2002-026.7/.8)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, deuxième édition, 2001 —

Page 2 — Paragraphe 10, ligne 5

Supprimer: **pointe aux Pins**

Remplacer par: **pointe Aubin**

(Q2002-034.1)

Page 3 — Paragraphe 25, ligne 1

Supprimer: **pointe aux Pins**

Remplacer par: **pointe Aubin**

(Q2002-034.2)

Page 3 — Paragraphe 25, dernière ligne

Supprimer: **pointe au Pins**

Remplacer par: **pointe Aubin**

(Q2002-034.3)

Page 3 — Paragraphe 26, ligne 3

Supprimer: **pointe de Saint-Antoine**

Remplacer par: **pointe du Chalet des Phares** (pointe de Saint-Antoine)

(Q2002-034.4)

Page 3 — Paragraphe 26, lignes 5 et 6

Supprimer: «entre le ... **aux Trembles**.»

Remplacer par: à l'Ouest du **banc de Saint-Antoine**.

(Q2002-034.5)

PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Page 3 — Paragraphe 28, ligne 2
Supprimer: pointe de Saint-Antoine
Remplacer par: pointe du Chalet des Phares
(Q2002-034.6)

Page 5 — Paragraphe 33, lignes 2 et 3
Supprimer: pointe de Saint-Antoine
Remplacer par: pointe du Chalet des Phares
(Q2002-034.7)

Page 5 — Paragraphe 33, lignes 4 et 5
Supprimer: pointe aux Pins et la pointe de Saint-Antoine
Remplacer par: pointe Aubin et la pointe du Chalet des Phares
(Q2002-034.8)

Page 5 — Paragraphe 34, ligne 4
Supprimer: pointe de Saint-Antoine
Remplacer par: pointe du Chalet des Phares
(Q2002-034.9)

Page 5 — Paragraphe 35, ligne 2
Supprimer: pointe de Saint-Antoine
Remplacer par: pointe du Chalet des Phares
(Q2002-034.10)

Page 79 — INDEX, après «Ash, île, 64»
Insérer: Aubin, pointe, 3
(Q2002-034.11)

Page 79 — INDEX, après «Cerfs, île au, 56»
Insérer: Chalet des Phares, pointe du, 3
(Q2002-034.12)

Page 79 — INDEX, après «Pierre, île à la, 26»
Supprimer: Pins, pointe aux, 3
(Q2002-034.13)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent — Montréal à Kingston, première édition, 1996 —

Page 11 — Paragraphe 131, ligne 4 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/1996)
Supprimer: 12,6 m
Remplacer par: 12 m
(Q2002-056.1)

Voie d'eau Rideau et rivière des Outaouais, deuxième édition —

Chapitre VIII — Paragraphe 5, lignes 3 et 4 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 3/1998)
Supprimer: 41 pieds (12,5 m)
Remplacer par: 12 m (41 pi)
(Q2002-032.1)

Chapitre VIII — Paragraphe 5, ligne 5 (ré: correction émise dans l'Édition bimensuelle n° 23/1995)
Supprimer: 44 pieds (13,4 m)
Remplacer par: 13 m
(Q2002-032.2)

PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

- Chapitre VIII — Paragraphe 11, ligne 8
Supprimer: 64 pieds (19,5 m)
Remplacer par: 19 m
(Q2002-032.3)
- Chapitre VIII — Supprimer le paragraphe 34.
(Q2002-032.4)
- Chapitre VIII — Paragraphe 38, ligne 5
Supprimer: **Peléés**
Remplacer par: **Pelley**
(Q2002-032.5)
- Chapitre VIII — Paragraphe 41, lignes 2 et 3
Supprimer: offre (1985) une profondeur de 4 pieds (1,2 m).
Remplacer par: n'offre que de **faibles profondeurs**. Se référer à la
carte pour les profondeurs.
(Q2002-032.6)
- Chapitre VIII — Paragraphe 47, ligne 1
Supprimer: **Hay**
Remplacer par: **au Foin**
(Q2002-032.7)
- Chapitre VIII — Paragraphe 77.1, dernière ligne
Supprimer: du feu
(Q2002-032.8)
- Chapitre VIII — Paragraphe 108, lignes 5 et 6
Supprimer: 37 pieds (11,3 m)
Remplacer par: 11 m
(Q2002-032.9)
- Chapitre VIII — Paragraphe 108, ligne 8
Supprimer: 77 pieds (23,5 m)
Remplacer par: 23 m
(Q2002-032.10)
- Chapitre VIII — Paragraphe 115, lignes 3 et 4 (ré: correction émise dans l'Édition mensuelle n° 11/1996)
Supprimer: «des hauteurs ... et 9,8 m).»
Remplacer par: une hauteur libre de 12 m (41 pi) au-dessus du chenal de
navigation qui passe par l'écluse et le canal Sainte-
Anne. Les rapides de Sainte-Anne ne sont pas
navigables.
(Q2002-032.11)
- Chapitre VIII — Paragraphe 117, ligne 2
Supprimer: 128°
Remplacer par: 127½°
(Q2002-032.12)
- Chapitre VIII — Paragraphe 127, lignes 4 et 5
Supprimer: d'une profondeur (1985) de 7 pieds (2,1 m) et
(Q2002-032.13)

PARTIE 4 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre VIII — Paragraphe 127, lignes 11 et 12
Supprimer: , offrant (1985) une profondeur de 7 pieds (2,1 m) (Q2002-032.14)

Chapitre VIII — Paragraphe 129, ligne 1 – après «d'Urfé»
Insérer: est situé (Q2002-032.15)

Chapitre VIII — Paragraphe 129, lignes 3 et 4
Supprimer: , offre (1985) une profondeur de 7 pieds (2,1 m), (Q2002-032.16)

Chapitre VIII — Paragraphe 129, lignes 5 et 6
Supprimer: Un **feu** privé marque
Remplacer par: Deux **feux** (privés) marquent (Q2002-032.17)

PARTIE 5 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

48	<i>Barachois Head - Bouée lumineuse EC1</i>						<i>Rayer du Livre.</i>	Carte:4839 Éd. 11/02
139.84	Ship Cove Ferry, quai	47 31 16.7 57 23 06.5	Fl R	4s 3.9	Mât cylindrique 2.1	À longueur d'année.	Carte:4637 Éd. 11/02 (N99-155)
144.23	<i>Indian Hole Tickle - Bouée lumineuse QV5</i>						<i>Rayer du Livre.</i>	Carte:4637 Éd. 11/02 (N01-128)
144.57	<i>Indian Hole Tickle - Bouée lumineuse QV5</i>	47 36 12.8 57 36 39	Fl G	4s	Espar verte, marquée "QV5".	À longueur d'année.	Carte:4637 Éd. 11/02 (N01-128)
499.19	<i>Connolly's Rock - Bouée lumineuse SFR3</i>	47 42 02 52 42 14.6	Fl G	4s	Espar verte, marquée "SFR3".	Saisonnier.	Carte:4846 Éd. 11/02 (N01-149)

ATLANTIQUE

454.55	<i>Little Fish Island - Bouée lumineuse MC70</i>	<i>Au Nord de l'île. 44 32 12.5 64 15 05</i>	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "MC70".	À longueur d'année.	Carte:4381 Éd. 11/02 (F02-049)
457.4	<i>Blandford - Bouée lumineuse MK58</i>	44 29 44 64 06 46	Fl R	4s	Espar rouge, marquée "MK58".	À longueur d'année.	Carte:4381 Éd. 11/02 (F02-048)
886	<i>Jack Shoal - Bouée à cloche lumineuse VU4</i>	<i>Au large du haut- fond. 45 43 21.2 61 32 59.3</i>	Fl R	4s	Rouge, marquée "VU4".	Saisonnier.	Carte:4447 Éd. 11/02 (G02-155)
887	Barrios Beach, brise-lames	Sur le rivage, près du brise-lames. 45 38 45.9 61 37 32.7	F G	15.3 11	Mât à claire-voie, partie inférieure fermée; marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 8.3	Saisonnier.	Carte:4447 Éd. 11/02 (G02-155)
887.2	<i>Bouée lumineuse VP2</i>	45 39 05.7 61 37 45.8	Fl R	4s	Rouge, marquée "VP2".	Saisonnier.	Carte:4447 Éd. 11/02 (G02-155)
887.5	<i>Bouée lumineuse VP5</i>	45 38 38.3 61 37 30.7	Fl G	4s	Verte, marquée "VP5".	Saisonnier.	Carte:4447 Éd. 11/02 (G02-155)

PARTIE 5 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

887.7	Bouée lumineuse VP7	45 38 17.2 61 37 51.4	Q G	1s	Verte, marquée "VP7".	Saisonnier.	Carte:4447 Éd. 11/02 (G02-155)
887.8	Bayfield - Bouée lumineuse VR4	45 38 52.3 61 44 47.4	FI R	4s	Bouée chaloupe rouge, marquée "VR4".	Saisonnier.	Carte:4447 Éd. 11/02 (G02-155)
887.82	Bayfield - Bouée lumineuse VR8	45 38 38.8 61 45 09.6	Q R	1s	Rouge, marquée "VR8".	Saisonnier.	Carte:4447 Éd. 11/02 (G02-155)
888	Pomquet Island	Extrémité NE. de l'île. 45 39 27.5 61 44 50.6	FI W	4s	9.1	6	Tour blanche. 8.5	Saisonnier.	Carte:4447 Éd. 11/02 (G02-155)
1060.6	Southwest River - Bouée lumineuse JN4	46 30 20 63 28 18.5	Q R	1s	Espar rouge, marquée "JN4".	Saisonnier.	Carte:4467 Éd. 11/02 (G02-156)
1076 H1086	Cascumpeque	Sur la côte de sable, côté Sud de l'entrée. 46 47 56.2 64 02 12.2	Iso W	4s	18.3	7	Tour à claire-voie carrée rouge, partie centrale fermée, bandes horizontales rouges et blanches. 17.8	Lum.2 s; obs.2 s. À longueur d'année. Rayer le feu de secours.	Carte:4492 Éd. 11/02 (G02-154)
1246.5	Pokemouche Gully - Bouée lumineuse TH2	47 38 57.2 64 46 09.7	FI R	4s	Rouge, marquée "TH2".	Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1246.71	Pokemouche Gully - Bouée lumineuse TH10	47 39 36.2 64 46 45.7	Q R	1s	Rouge, marquée "TH10".	Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1246.72	Pokemouche Gully - Bouée lumineuse TH11	47 39 36.2 64 46 57.7	Q G	1s	Verte, marquée "TH11".	Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1246.75	Pokemouche Gully - Bouée lumineuse TH12	47 39 42.2 64 47 09.7	Q R	1s	Rouge, marquée "TH12".	Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1246.76	Pokemouche Gully - Bouée lumineuse TH13	47 39 48.2 64 47 39.7	Q G	1s	Verte, marquée "TH13".	Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)

PARTIE 5 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1246.77	<i>Pokemouche Gully</i> - Bouée lumineuse TH15	47 40 00.2 64 47 51.7	Q G	1s	Verte, marquée "TH15".	Saisonnier.
								Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1254 H1530	Big Shippegan	Sur la barre de sable, côté Est de l'entrée Sud du goulet de Shippegan. 47 43 19.7 64 39 38.2	Fl Y	5s	15.6	Tour octogonale. 16.1	Lum. 0.2 s; obs. 4.8 s À longueur d'année.
								Carte:4920 Éd. 11/02 (G02-023)
1264.7 H1552	Miscou Island Racon -- (K) Bande X & S	Sur la pointe Birch. 48 00 33.7 64 29 34.7	Fl(2) W	7.5s	24.5	15	Tour blanche. 25.3	Lum. 0.5 s; obs. 1 s; lum. 0.5 s; obs. 5.5 s Relié par téléphone avec le système télégraphique. Feu de secours. À longueur d'année.
								Cornet - Son 4s; sil. 56s Le cornet est orienté à 035°20'. Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1265	<i>Miscou Island -</i> <i>Bouée à sifflet</i> <i>lumineuse</i> <i>cardinale Ouest</i> <i>EB</i>	<i>Au Nord de l'île.</i> 48 01 50.2 64 32 45.7	Q(9) W	15s	<i>Jaune, noire et jaune,</i> <i>marquée "EB".</i>	À longueur d'année.
								Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1306 H1566	Pointe de Pokesudie	Pointe NE. de l'île. 47 49 10.3 64 45 16	Iso W	4s	12.5	10	Tour à claire-voie carrée. 12.9	Lum. 2 s; obs. 2 s Saisonnier.
								Carte:4913 Éd. 11/02 (G02-026)
1325	Anse-Bleue - Alignement	Extrémité du quai. 47 49 55.5 65 04 47.8	F R	6.4	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 5.3	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
1325.1		195°04' 338.6m du feu antérieur.	F R	13.0	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge. 9.9	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
								Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1325.4	Anse-Bleue, brise- lames	À l'extrémité du brise-lames. 47 49 55.9 65 04 50.9	Fl R	4s	7.8	Tour à claire-voie carrée. 3.7	À longueur d'année.
								Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1325.5	Anse-Bleue, quai	Extrémité de la rallonge du quai. 47 49 53.7 65 04 48.9	Fl G	4s	6.3	Tour à claire-voie carrée. 5.2	Saisonnier.
								Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)

PARTIE 5 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1328 H1596	Stonehaven	Sur la côte surplombant le quai. 47 45 12.3 65 21 42.3	Fl Y	5s	21.4	10	Tour à claire-voie carrée. 8.5	Lum. 0.2 s; obs. 4.8 s Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1328.5	Stonehaven, brise- lames	47 45 17.6 65 21 49.1	Fl G	4s	7.0	Tour à claire-voie carrée. 3.7	Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1328.8 H1597	Salmon Beach	À l'Ouest de la plage. 47 40 04.2 65 33 19.7	Fl W	6s	16.8	20	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 13.1	Lum. 0.2 s; obs. 5.8 s À longueur d'année.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1339.5	<i>Petit-Rocher - Bouée lumineuse ES2</i>	47 46 55.2 65 42 08.7	<i>Fl R</i>	4s	<i>Rouge, marquée "ES2".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1339.8	Pointe-Verte, brise-lames	Extrémité du brise- lames. 47 51 43.2 65 45 39.4	Fl R	4s	7.1	Tour à claire-voie carrée. 3.7	Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1340	Pointe-Verte	Coin NW. du quai intérieur. 47 51 40.8 65 45 43.1	F R	7.4	6	Tour à claire-voie carrée. 6.9	À longueur d'année.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1340.3	<i>Jacquet River - Bouée lumineuse extérieure EU2</i>	<i>Abords de l'embouchure de la rivière. 47 55 48.2 66 01 45.7</i>	<i>Fl R</i>	4s	<i>Rouge, marquée "EU2".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1340.4	<i>Jacquet River - Bouée lumineuse EU5</i>	<i>Entrée de la rivière. 47 55 36.2 66 01 43.7</i>	<i>Q G</i>	1s	<i>Verte, marquée "EU5".</i>	<i>Saisonnier.</i>	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1340.6	Entrée de Jacquet River	47 55 25.3 66 01 56.3	Iso R	2s	7.9	8	Tour carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 3.1	À longueur d'année.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1340.8	New Mills - Feu Ouest	Extrémité du quai. 47 58 28.2 66 11 19.8	Fl G	4s	6.1	Tour à claire-voie carrée. 5.4	Saisonnier.	Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)

PARTIE 5 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

1342 H1614	Heron Island	Côté NE. de l'île. 47 59 48.9 66 08 14.5	Fl W	4s	23.6	8	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 12.8	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:4486 Éd. 11/02 (G02-163)
1423 H1758	Grande-Grève - Alignement							Rayer du Livre.
1424 H1758.1								Carte:4485 Éd. 11/02 (L02-120,121)
1528.9	Île Greenly	<i>Partie Sud-Ouest de l'île.</i> 51 22 29.4 57 11 26.7	Fl W	15s	35.4	15	Tour à claire-voie blanche, marque de jour rectangulaire orange fluorescent. 22.4	Lum. 0.5 s; obs. 14.5s Saisonnier. Carte:4470 Éd. 11/02 (L02-152)
1658 H1990	Île du Corossol	Sur l'île. 50 05 20.2 66 22 36.9	Fl W	2.5s	12	Tour à claire-voie. 18.3	Lum. pér. 2.5 s À longueur d'année. Fonctionne de nuit seulement. Carte:1220 Éd. 12/00
1839.5 H2187.2	Marina de Cap à l'Aigle, passerelle	47 39 44.6 70 05 48.7	Iso R	6s	5.0	Tour à claire-voie rouge et blanche. 3.0	Lum. 3 s; obs. 3 s Entretenu par la Marina Port de Refuge. Saisonnier. Fonctionne de nuit seulement. Carte:1234 Éd. 11/02 (L02-132)
2204.6	<i>Écluse St-Ours - Bouée d'avertissement lumineuse DAN-X</i>	45 51 38.6 73 08 54	Fl Y	4s	<i>Jaune, marquée "DAN-X".</i>	<i>Saisonnier. Entretenu par Parcs Canada.</i> Carte:1350 Éd. 11/02(L02-014)
2390.5	<i>Les Trois Soeurs (Three Sisters) - Bouée lumineuse Ouest K33</i>	45 14 31.8 72 10 59.2	Fl G	4s	<i>Espar verte, marquée "K33".</i>	<i>Saisonnier.</i> Carte:1361 Éd. 11/02 (L02-136)
2404.6	<i>Écluse St-Ours - Bouée d'avertissement lumineuse DAN-X</i>							Rayer du Livre. Carte:1350 Éd. 11/02 (L02-014)

PARTIE 5 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

ATLANTIQUE

Feu de (E.I.) 2612 H27	Churchill - Alignement	58 47 00.9 94 13 59.2	F W	24.0	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour lattée orange fluorescent.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année. Rayer le radiophare.
Feu de (E.I.) 2613 H27.1	Racon - -(G) Bande X & S	236°25' 1632.8m du feu antérieur.	F W	48.0	Tour à claire-voie triangulaire, marque de jour lattée orange fluorescent.	<i>Visible sur l'alignement.</i> <i>À longueur d'année.</i>

Carte:5640
Éd. 05/01

EAUX INTÉRIURES

356	Channel Island - Bouée lumineuse U11	SE. de l'île. 44 26 22.7 75 51 42.9	F G	4s	Verte, marquée "U11".	(Espar d'hiver). Saisonnier.
406.1	Kingston Yacht Club - Feu Est	44 13 20.8 76 29 08.8	F R	11.9	Mât cylindrique. 9.8	Saisonnier. Aide privée.
406.2	Kingston Yacht Club - Feu Est centre	44 13 20.3 76 29 09.4	F R	9.3	Mât cylindrique. 7.0	Saisonnier. Aide privée.
406.3	Kingston Yacht Club - Feu Ouest centre	44 13 20.1 76 29 10.6	F R	9.0	Mât cylindrique. 6.8	Saisonnier. Aide privée.
406.4	Kingston Yacht Club - Feu Ouest	44 13 20.2 76 29 11.7	F R	8.8	Mât cylindrique. 6.8	Saisonnier. Aide privée.
412	Carruthers Point - Feu à secteurs	Sur la pointe. 44 12 29.7 76 32 58.7	F G W R	17.7	Tour à claire-voie blanche, marque de jour triangulaire orange fluorescent. 15.5	Vert de 041° à 045°15'; blanc de 045°15' à 046°45'; rouge de 046°45' à 051°. Le secteur blanc indique la route à suivre. Saisonnier.
509.2	Port de Toronto, parc aquatique Racon - -(M) Bande X & S	Extrémité Sud du parc. 43 36 48.7 79 20 36.3	FI R	10s	22.5	8	Tour hexagonale blanche, partie supérieure rouge. 12.0	Lum. 0.3 s; obs. 9.7 s Saisonnier. Entretenu par la Commission du port de Toronto. Rayer Éclairé par projecteurs et le Feu de secours.

Carte:1436
Ed. 11/02 (B02-126)

Carte:2017
Éd. 11/02 (B02-105)

Carte:2017
Éd. 11/02 (B02-106)

Carte:2017
Éd. 11/02 (B02-107)

Carte:2017
Éd. 11/02 (B02-108)

Carte:2017
Ed. 11/02 (B02-138)

Carte:2085
Éd. 11/02 (B02-139)

PARTIE 5 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

531	Shell Canada, quai	Extrémité du quai. 43 22 17 79 42 45.3	FI R	4s 5.5	Support.	Saisonnier. Aide privée. Carte:2086 Éd. 11/02 (B02-125)
731.2	Chenal St. Clair - Bouée lumineuse A14	42 33 09 82 35 10	F R	4s	Rouge, marquée "A14".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 11/02 (B02-132)
737.5	Bouée lumineuse A22	Abords de Squirrel Island. 42 34 06.5 82 34 29.2	F R	4s	Rouge, marquée "A22".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 11/02 (B02-133)
738	Chenal Sud - Bouée lumineuse A24	Côté Est du chenal. 42 34 45.1 82 33 32	F R	4s	Rouge, marquée "A24".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 11/02 (B02-134)
745	Haut-fond du Chenal Ecarté - Bouée lumineuse A36	42 38 13 82 30 35	F R	4s	Rouge, marquée "A36".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 11/02 (B02-129)
758	Stag Island - Bouée lumineuse AMB	42 51 23 82 28 03.7	F R (2+1)	6s	Rouge, verte et rouge, marquée "AMB".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 11/02 (B02-130)
764	Stag Island - Bouée lumineuse cardinale Nord AM	42 54 19.8 82 27 44	Q W	1s	Noire et jaune, marquée "AM".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 11/02 (B02-135)
766	Bay Point - Bouée lumineuse A66	NW. de la pointe. 42 59 21.5 82 25 19.5	F R	4s	Rouge, marquée "A66".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 11/02 (B02-131)
767	Bouée lumineuse A70	42 59 45.5 82 25 23.2	F R	4s	Rouge, marquée "A70".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14853(É.-U.) Éd. 11/02 (B02-136)
770	Chenal du lac Huron - Bouée lumineuse 2	43 00 32.8 82 24 53.6	Q R	1s	Rouge, marquée "2".	(Espar d'hiver). Saisonnier. Carte:14852 (É.-U.) Éd. 11/02 (B02-137)
1473	Goat Island - Bouée lumineuse M4	49 44 48.1 94 29 20.7	F R	4s	Rouge, marquée "M4".	Saisonnier. Carte:6218 Éd. 11/02 (D02-021)

PARTIE 5 – Édition 11/2002
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

EAUX INTÉRIEURES

1484	Allens Reef - Bouée lumineuse E22	49 38 17 94 27 14	F R	4s	Espar rouge, marquée "E22".	Saisonnier. Carte:6212 Éd. 11/02 (D02-021)
1493	Bishop Bay - Alignement							Rayer du Livre.
1494								Carte:6216 Éd. 11/02 (D02-021)
1493	Bishop Bay	Sur un îlot, au Nord de Royal Island. 49 28 05 94 45 48	FI W	4s	9.1	5	Mât cylindrique gris. 8.5	Saisonnier. Carte:6216 Éd. 11/02 (D02-021)
1504	Sioux Narrows, quai							Rayer du Livre. Carte:6201 Éd. 11/02 (D02-021)
1510.8	Little Grassy River							Rayer du Livre. Carte:6211 Éd. 11/02 (D02-021)
1511	Rocky Point							Rayer du Livre. Carte:6211 Éd. 11/02 (D02-021)
1513	Bell Buoy Shoal - Bouée lumineuse M107	À l'Ouest du haut- fond. 48 55 34 94 39 53	F G	4s	Verte, marquée "M107".	Saisonnier. Carte:6211 Éd. 11/02 (D02-021)
1514.7	Marina de Buffalo Bay - Bouée lumineuse MM	À l'entrée de la marina. 49 02 29 95 13 43	LFI W	10s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "MM".	Saisonnier. Carte:6211 Éd. 11/02 (D02-021)

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____

Navire (ou adresse) _____

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: _____

Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : _____ (corrigée d'après l'Avis aux navigateurs n° _____ de 2000 _____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) _____

Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)

Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

** Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation maritimes
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.